

APÉRO-DISCUSSION

AUTOUR DU PROCÈS CONTRE LE TEXTE D'APPEL

À UN APÉRO-DISCUSSION

UN COMPAGNON PASSE EN PROCÈS AU TGI MERCREDI 8 NOVEMBRE.
RETROUVONS-NOUS MARDI 31 OCTOBRE, À 19 H, AU CIGP,
POUR DISCUTER DE COMMENT CONTINUER À POSER DES MOTS SOLIDAIRES
SUR LES ACTES DE RÉVOLTE QUI NOUS PARLENT.

Le 18 mai 2016, une voiture de flics en service a été cramée dans la rue, renvoyant à l'État un peu de la violence que nous subissons tou-te-s au quotidien. Le 16 février 2017, 9 jours après l'arrestation à Montreuil d'un compagnon dans cette affaire, un texte appelant à un apéro-discussion est imprimé, diffusé, et publié sur Indymédia Nantes. Le texte a par la suite largement circulé, notamment sur le site cettesemaine.info (publié le 17 février). Le 26 avril 2017, un compagnon a été perquisitionné et inculpé pour avoir mis l'appel en ligne sur ce dernier site. Il passe en procès au TGI de Paris le mercredi 8 novembre 2017, à 13h30, à la 17^e chambre.

Deux passages de cet appel, autour d'une attaque qui a réjoui beaucoup de monde, sont poursuivis. Il s'agit des phrases suivantes : « *Nous ne demandons pas justice, pas plus que nous ne parlons d'innocence ou de culpabilité car nous détestons la justice autant que les flics et l'ordre qu'ils défendent. Répandons plutôt le désordre et le feu partout où ces ordures nous pourrissent la vie !* » ; et « *À la 1^{ère}, à la 2^{ème}, à la 3^{ème} voiture brûlée, on aime tou-te-s les grillades de condés !* »

Bien que la justice choisisse de poursuivre sous le régime du Droit de la presse (*sic*), et contre un site internet en particulier, c'est la solidarité qui est attaquée. Celle qui défend les actes, sans médiation politique ou syndicale, et loin de toute prétendue légitimité médiatique. Cette solidarité qui fait vibrer ensemble des actes et des idées. C'est un coup de pression qui touche bien plus grand et essaie de faire flipper. Tout comme lorsque plusieurs sites reçoivent un mail menaçant de les couper dans les 24 heures, s'ils ne retirent pas le communiqué des incendiaires de la gendarmerie à Grenoble, lui aussi en solidarité avec les inculpé-e-s du quai de Valmy.

Alors que la justice a condamné sept personnes à des années de prison, la solidarité continue.

Retrouvons-nous le mardi 31 octobre à 19h au CIGP

(21^{er} rue Voltaire, Paris 11^{ème}), pour discuter de comment continuer à poser des mots solidaires sur les actes de révolte qui nous parlent, sans transiger avec la nécessité de porter des idées et sans nous cacher derrière la défense de la liberté d'expression.

LA SOLIDARITÉ, C'EST L'ATTAQUE !

